

Dépistage du cancer du poumon : y participer ou pas ?

Outil d'aide à la décision



Y PARTICIPER OU PAS : VOUS AVEZ LE CHOIX!

Si vous êtes admissible au dépistage du cancer du poumon, vous pouvez choisir d'y participer ou non. Cet outil d'aide à la décision a pour but de vous transmettre l'information pour vous permettre de prendre une décision éclairée, qui correspond le mieux à vos valeurs et à vos préférences.

Édition

Cette publication a été réalisée par le Sous-ministériat à la prévention et santé publique en collaboration avec la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le présent document peut être consulté et commandé en ligne à l'adresse : publications.msss.gouv.qc.ca.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
ISBN 978-2-555-03651-2 (Imprimé)
ISBN 978-2-555-03652-9 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

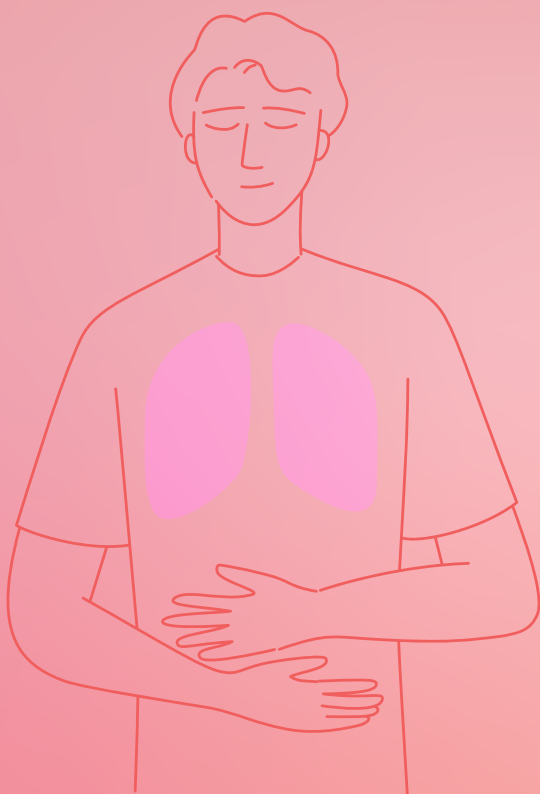
© Gouvernement du Québec, 2026

Le dépistage n'est pas indiqué chez les personnes qui présentent des symptômes de cancer du poumon :

- ▶ une toux nouvelle ou inhabituelle ;
- ▶ des crachats de sang ;
- ▶ un essoufflement nouveau et persistant ;
- ▶ une nouvelle douleur au thorax ;
- ▶ une nouvelle douleur invalidante ou qui réveille la nuit (par exemple, à la poitrine, aux côtes ou aux épaules) ;
- ▶ une perte de poids involontaire de plus de cinq kilos dans les 12 derniers mois.

Si vous avez un ou plusieurs de ces symptômes, consultez une professionnelle ou un professionnel de la santé dès que possible.

Arrêter de fumer réduit considérablement le risque de développer plusieurs maladies, dont de nombreux cancers, et de mourir prématurément. Cela permet également d'améliorer la santé globale et la qualité de vie. Pour en savoir plus, consultez : [Québec.ca/Tabac](https://Quebec.ca/Tabac).



Qu'est-ce que le cancer du poumon ?

Le cancer du poumon est une multiplication de cellules anormales dans le poumon, qui peut s'étendre à d'autres organes. Il se présente généralement sous la forme d'un nodule pulmonaire, soit une petite région de tissu anormal observée dans le poumon.



Quelle est la principale cause du cancer du poumon ?

La consommation de tabac est responsable de la grande majorité des cancers du poumon, c'est-à-dire plus de 8 sur 10. Cesser de fumer permet de réduire significativement ce risque.

Quelle est l'ampleur du cancer du poumon au Québec ?

Le cancer du poumon cause plus de décès que n'importe quel autre, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

La Société canadienne du cancer estimait qu'en 2024, seulement au Québec :

- 9 900 personnes recevraient un diagnostic de cancer du poumon ;
- 6 100 personnes décèderaient de ce cancer.

L'une des principales raisons qui expliquent ce grand nombre de décès est que le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tardivement, alors qu'il a commencé à se propager à d'autres organes. Cette propagation réduit souvent les chances d'en guérir, malgré les traitements.

Qui peut participer au dépistage du cancer du poumon ?

Seules les personnes à risque élevé de cancer du poumon sont admissibles au dépistage, soit généralement celles :

- ▶ âgées entre 55 à 74 ans ;
- ▶ qui fument ou ont fumé pendant au moins 20 ans (de manière continue ou non).

Même si vous remplissez les critères ci-dessus, il est possible que vous ne soyez pas admissible au dépistage. Une personne responsable du dépistage communiquera avec vous pour vérifier si vous êtes à risque élevé, pour évaluer votre état de santé général et s'assurer que le dépistage est adapté pour vous. On vous indiquera par la suite si vous y êtes admissible.

Qu'est-ce que le dépistage du cancer du poumon ?

Le dépistage vise à rechercher un cancer avant que les symptômes de la maladie apparaissent. Il consiste à effectuer, chez des personnes à risque élevé, un examen permettant de détecter dans les poumons toute image anormale, par exemple un nodule. Si une telle image est observée, d'autres examens seront nécessaires pour déterminer s'il s'agit d'un cancer du poumon.

Dans le cadre du dépistage, les personnes qui fument ou qui ont cessé depuis moins de six mois sont orientées vers des services de soutien pour arrêter de fumer, qu'elles participent ou non au dépistage¹.

Quel est l'examen de dépistage ?

L'examen pour dépister le cancer du poumon est la tomodensitométrie axiale à faible dose (TAFD). Il dure moins de cinq minutes et se réalise sans douleur ni injection. Une ou un technologue en imagerie médicale réalise l'examen puis une ou un médecin radiologiste analyse les images.

1. Vous pourrez participer au dépistage même si vous ne souhaitez pas recevoir de services de soutien pour arrêter de fumer.

Cette technologie permet d'obtenir des images détaillées des poumons en trois dimensions à l'aide de rayons X. L'examen de TAFD permet d'observer à la même occasion plusieurs autres organes que les poumons (foie, cœur, thyroïde, sein, etc.).



Crédit photo : Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec - Université Laval

Quels sont les résultats possibles ?

Résultat négatif ou bénin

La plupart des personnes reçoivent un résultat négatif ou bénin (860 personnes sur 1 000).

Un résultat négatif signifie qu'aucun nodule n'a été trouvé dans vos poumons ou qu'un ou des nodules ont été trouvés, mais qu'ils ne présentent aucun signe de cancer.

Un résultat bénin signifie qu'un ou des nodules ont été trouvés dans vos poumons, mais le risque qu'ils soient cancéreux est très faible.

Même si votre résultat est négatif ou bénin, il est tout de même possible que le cancer n'ait pas été détecté à l'examen ou que vous en développiez un plus tard. Pour cette raison, il est recommandé de répéter l'examen chaque année, tant que le résultat reste négatif ou bénin et que vous êtes encore admissible au dépistage.

Résultat positif

Environ 140 personnes sur 1 000 reçoivent un résultat positif.

Ce résultat signale la présence d'un ou de plusieurs nodules dans vos poumons qui nécessitent d'être surveillés ou examinés davantage. Le risque qu'ils soient cancéreux peut être faible ou élevé.

- **Risque faible** : les nodules sont probablement bénins, c'est-à-dire probablement sans cancer du poumon.
- **Risque élevé** : les nodules sont suspects ou très suspects. Il pourrait s'agir d'un cancer du poumon.

Ces nodules ne sont pas nécessairement cancéreux. Il faut effectuer d'autres examens pour confirmer la présence ou non d'un cancer.

Les examens additionnels proposés varient selon les cas :

- ▶ s'il est peu probable que le ou les nodules soient cancéreux, un examen de TAFD de contrôle est offert six mois plus tard. En général, cette situation survient chez environ 90 personnes sur 1 000 qui participent au dépistage ;
- ▶ si la probabilité que le ou les nodules soient cancéreux est plus grande, un examen de TAFD de contrôle est offert trois mois plus tard ou une investigation plus poussée est recommandée par la ou le médecin radiologiste. En général, cette situation survient chez environ 50 personnes sur 1 000 qui participent au dépistage.

Si vous êtes admissible au dépistage du cancer du poumon, quelles sont vos options ?

- ▶ Vous pouvez choisir d'y participer.
- ▶ Vous pouvez choisir de ne pas y participer.
- ▶ Vous pouvez choisir de reporter votre décision.

Chaque option comporte des avantages et des inconvénients. Il est important de les comprendre afin de prendre une décision éclairée. Votre participation est volontaire et doit respecter pleinement vos valeurs et vos préférences, c'est-à-dire ce qui est le plus important pour vous.

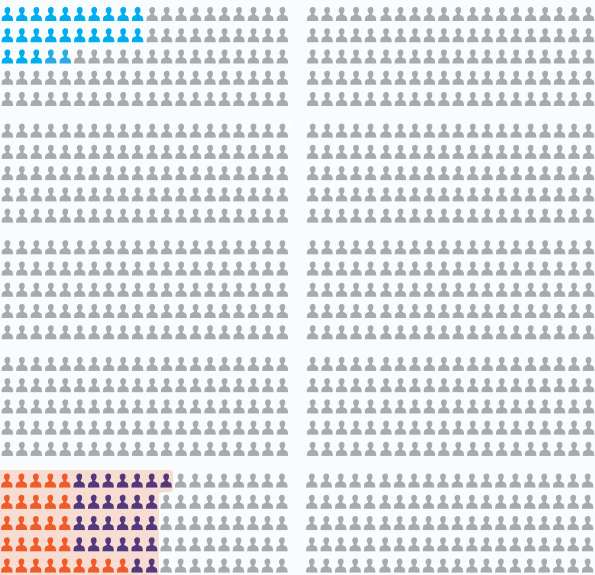
Quels sont les avantages de participer au dépistage ?

- ▶ Vous pouvez **augmenter vos chances que le cancer soit trouvé tôt**, avant qu'il ait commencé à se propager à d'autres organes. Cela augmente les chances de pouvoir le traiter et le guérir. Selon une étude², 16 cas de cancer du poumon de plus sur 1 000 sont trouvés assez tôt dans le développement de la maladie pour être enlevés avec succès chez les personnes qui participent au dépistage (voir le schéma à la page 10).
- ▶ Vous pouvez **réduire votre risque de décéder d'un cancer du poumon** par rapport aux personnes qui ne participent pas au dépistage. Selon la même étude, le décès de 8 personnes sur 1 000 est évité par le dépistage.

Sur la page suivante, deux schémas de 1 000 personnes présentent les résultats avec et sans dépistage. Les nombres affichés proviennent d'une étude² qui a comparé les options avec et sans dépistage sur une période de 10 ans chez des personnes à risque élevé de cancer du poumon.

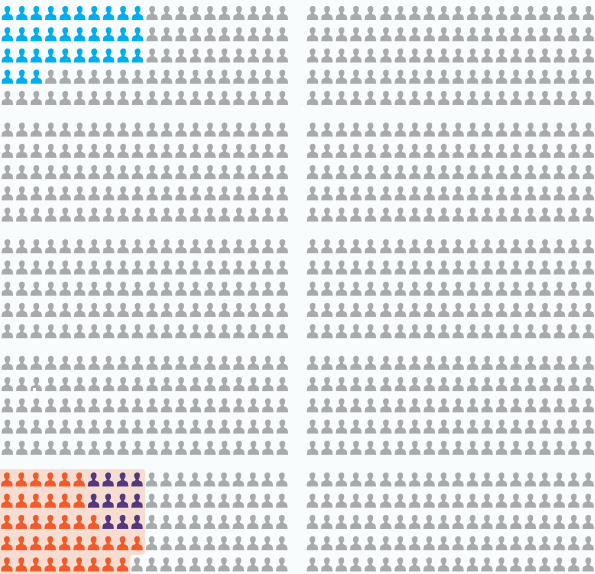
2. de Koning et collègues, *New England Journal of Medicine*, 2020

AVEC DÉPISTAGE • Sur 1 000 personnes :



56 cas de cancer du poumon trouvés, dont 27 trouvés tôt
25 décès liés au cancer du poumon.

SANS DÉPISTAGE • Sur 1 000 personnes :



49 cas de cancer du poumon trouvés, dont 11 trouvés tôt
33 décès liés au cancer du poumon.

Donc, 16 cas de cancer du poumon de plus sont trouvés tôt
et 8 décès liés à ce cancer sont évités par le dépistage.

- ▶ Comme l'examen de TAFD permet d'observer les autres organes du thorax, il est possible de **découvrir un problème de santé non lié au cancer du poumon** lors de l'examen. Cela arrive surtout chez les personnes plus âgées. Les plus courants sont les problèmes de cœur, des poumons, des vaisseaux sanguins, des reins, de la glande thyroïde et des seins. Au Québec, sur 1 000 personnes participant au dépistage, 250 pourraient avoir besoin d'un suivi à la suite d'une anomalie découverte lors du dépistage. Si ce problème de santé n'est pas déjà connu de votre part, un suivi avec une professionnelle ou un professionnel de la santé vous serait proposé.
- ▶ Vous pouvez **accéder à des services de soutien pour arrêter de fumer** et commencer rapidement, avec le soutien d'une professionnelle ou d'un professionnel, une démarche pour arrêter de fumer et ainsi de réduire votre risque de développer un cancer du poumon.

Quels sont les inconvénients de participer au dépistage ?

- ▶ Vous pouvez **obtenir un résultat faussement positif ou une fausse alerte**. Cela veut dire que l'examen de TAFD montre des nodules dans les poumons qui pourraient sembler cancéreux, mais qui en réalité ne le sont pas. Dans ce cas, vous seriez appelé à passer d'autres examens, alors que cela n'aurait pas été nécessaire. Ces examens additionnels peuvent parfois causer des complications.

Au Québec, pour 1 000 personnes qui passent l'examen de TAFD :

- environ 120 auront un résultat faux positif;
 - parmi elles, 3 pourraient avoir une biopsie ;
 - et 1 pourrait subir une chirurgie sans avoir de cancer.

- ▶ Il est possible de **trouver un cancer du poumon lors du dépistage, alors que ce cancer n'aurait jamais causé de problème** durant toute la vie de la personne. C'est ce qu'on appelle un surdiagnostic. Certains cancers du poumon se développent très lentement. À long terme, ils ne seront pas la cause de problèmes de santé ni de décès. Selon des données américaines, cette situation survient chez 4 personnes sur 1 000 qui participent au dépistage sur une période de 6,5 ans.

Il est impossible de prédire si un cancer détecté par le dépistage causera des problèmes ou non. C'est pourquoi ils sont tous traités. Les personnes qui reçoivent un surdiagnostic sont traitées inutilement. Le traitement pourrait comprendre une opération au poumon, la radiothérapie, la chimiothérapie et l'immunothérapie.

- ▶ Vous serez **exposé(e) à des radiations médicales**. Cette exposition peut, sur une période prolongée, favoriser le développement d'un cancer. Ce risque est extrêmement faible avec l'examen de TAFD. Sur une période de 10 ans, moins de 1 cancer sur 1 000, parmi les personnes qui participent au dépistage annuellement, est causé par les radiations médicales.

Quels sont les avantages de ne pas participer au dépistage ?

Vous évitez de vivre ses inconvénients, c'est-à-dire :

- ▶ passer des examens et éprouver l'anxiété liée à l'attente des résultats ;
- ▶ recevoir un possible résultat faux positif et passer les examens additionnels qui peuvent s'ensuivre ;
- ▶ recevoir un possible surdiagnostic, qui peut mener à des examens et des traitements non requis ;
- ▶ être exposé(e) à des radiations médicales.

Quels sont les inconvénients de ne pas participer au dépistage ?

Sans dépistage, vous ne pourrez savoir si vous avez un cancer du poumon.

Si vous avez un cancer, il risque d'être diagnostiqué à un stade plus avancé, possiblement lorsqu'il se sera déjà propagé à d'autres parties de votre corps. Il sera alors plus difficile à traiter et à guérir.

Quelles sont les limites du dépistage ?

Le dépistage du cancer du poumon a certaines limites :

- ▶ aucun dépistage n'est parfait. Un cancer peut ne pas être détecté lors de l'examen de TAFD ou apparaître durant l'année qui suit un résultat négatif ou bénin ;
- ▶ le dépistage ne permet pas d'éviter tous les décès causés par le cancer du poumon ;
- ▶ il est impossible de savoir à l'avance qui, parmi les personnes qui participent au dépistage, en connaîtront les avantages ou les inconvénients.

Quelles sont vos valeurs et vos préférences concernant les conséquences de participer ou non au dépistage ?

Cet exercice vous permettra de réfléchir à ce qui compte le plus pour vous afin d'éclairer votre décision. Encerclez le chiffre qui correspond le mieux à l'importance que vous accordez aux énoncés. Le chiffre **0** signifie que ce n'est pas important pour vous. Le chiffre **5** signifie que c'est très important pour vous.

Raisons de participer au dépistage

1. Je veux connaître mon risque de développer un cancer du poumon. 0 1 2 3 4 5

2. Je veux diminuer mon risque de développer un cancer du poumon. 0 1 2 3 4 5

3. Je veux diminuer mon risque de découvrir un cancer du poumon à un stade avancé. 0 1 2 3 4 5

4. Je veux diminuer mon risque de décéder d'un cancer du poumon. 0 1 2 3 4 5

5. Autre(s)
Préciser : 0 1 2 3 4 5

Raisons de ne pas participer au dépistage

1. Je ne voudrais pas être faussement alerté(e). 0 1 2 3 4 5

2. Je ne voudrais pas être faussement rassuré(e), si j'ai un cancer qui n'est pas détecté lors de l'examen. 0 1 2 3 4 5

3. Je ne voudrais pas me déplacer à l'hôpital pour passer des examens, vivre l'anxiété liée à l'attente des résultats et les complications possibles des examens additionnels. 0 1 2 3 4 5

4. Je ne voudrais pas vivre d'inconfort lors des examens. 0 1 2 3 4 5

5. Autre(s)
Préciser : 0 1 2 3 4 5

Votre décision

- ☐ Participer au dépistage.
- ☐ Ne pas participer au dépistage.
- ☐ Reporter ma décision.

Ce document ne remplace pas une discussion avec une professionnelle ou un professionnel de la santé. Si vous avez des inquiétudes, vous pouvez lui en parler ou en discuter avec une personne en qui vous avez confiance, qui vous accompagnera dans votre décision.

Par où commencer une démarche pour arrêter de fumer ?

Parlez-en à une personne responsable du dépistage. L'utilisation de services de soutien combinée à de la médication pour arrêter de fumer augmente vos chances de réussite. Consultez le site Québec sans tabac pour en savoir plus sur les services **J'ARRÊTE**. Ces services de soutien sont gratuits.

Quebecsanstabac.ca/jarrete

Pour en savoir plus sur le dépistage
du cancer du poumon, consultez :

[Québec.ca/DépistageCancerPoumon](http://Quebec.ca/DépistageCancerPoumon)